

Zeitschrift: L'Architecture suisse : revue bi-mensuelle d'architecture, d'art, d'art appliqué et de construction

Herausgeber: Fédération des architectes suisses

Band: 3 (1914)

Heft: 11

Rubrik: Chronique Suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUE SUISSE.

Berne. *Construction des terrains de la Schosshalde.* Le conseil municipal de Berne a acheté le projet des architectes Bietenharder et Rieser pour le concours concernant la construction des terrains de la Schosshalde et du Murifeld.

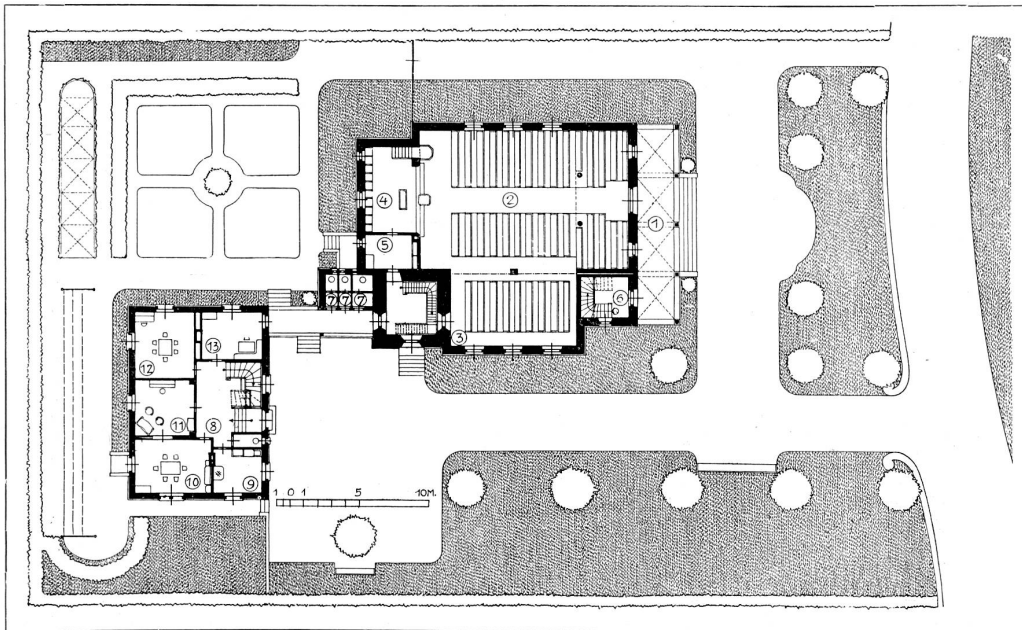
Brougg. *Agrandissement de la gare.* Les cercles intéressés ayant demandé aux C. F. F. de bien vouloir activer les travaux d'agrandissement de la gare, la direction générale a répondu qu'elle s'efforçait d'amener une solution prochaine de la question. Plusieurs projets pour le bâtiment aux voyageurs ont déjà été étudiés.

Davos. *Hôpital communal.* La Landsgemeinde de Davos a accordé un crédit supplémentaire de fr. 170 000 pour terminer les travaux du nouvel

la ligne Bienne-Reuchenette vont suivre. Le pont des gorges du Taubenloch près de Bienne, qu'on ne franchit pas sans un certain frisson, doit être soumis à un examen particulièrement attentif et on appliquera à ces essais le maximum des charges.

Lucerne. *Cité-jardin.* Le conseil communal lucernois a voté l'acquisition de trois nouvelles parcelles des terrains du Ried (quatre ont déjà été achetées) pour la création d'une cité-jardin. Ces terrains coûteront fr. 400 000. Cette cité-jardin s'élèvera sur les bords du lac, le long de la route de Lucerne à Meggen.

Männedorf. *Transformation de la place de tir.* La commune de Männedorf a décidé de transformer ses installations de tir à Weidenbad. Les travaux sont devisés à fr. 15 000.



Eglise protestante de Sursee (canton de Lucerne). — Plan du rez-de-chaussée. — Echelle 1 : 500.

Architectes : Meili-Wapf et F. Amberg, Lucerne.

Légende : 1. Porche; 2. Nef; 3. Cathécumènes; 4. Chœur; 5. Sacristie; 6. Escalier de la galerie; 7. W.C.; 8. Hall; 9. Cuisine; 10. Chambre à manger; 11. Salon; 12. Cabinet de travail; 13. Chambre d'enfants.

hôpital communal et son ameublement. Cette somme porte à fr. 600 000 les dépenses votées pour cette construction.

Delémont. *Essais de ponts.* Depuis la catastrophe de Münchenstein, les ponts des lignes suisses de chemins de fer sont soumis à des essais systématiques et périodiques. Ces épreuves se rapportent à l'état des matériaux et à leur résistance et sont faites par des spécialistes de la construction des ponts. Elles sont d'autant plus nécessaires que le poids et les dimensions des locomotives ont considérablement augmenté dans ces dernières années. On fait donc passer sur les ponts à essayer deux locomotives avec tender accouplées. Le convoi circule dans les deux directions, tout d'abord à allure modérée, puis accélérée, pendant que les ingénieurs et architectes font leurs observations.

Plusieurs ponts de la ligne Delémont-Delle ont été soumis dernièrement à cette épreuve. Ceux de

Oerlikon. *Construction d'école.* La commune d'Oerlikon a voté un crédit de fr. 250 000 pour la construction d'un nouveau bâtiment d'école, d'après les plans de l'architecte Asper de Zurich. En 1904, elle construisit la première partie de l'école de Gubel qui contenait neuf classes, salle des maîtres, salle de collections, appartement du concierge, W.C. et bains ainsi qu'une salle de gymnastique. Il s'agit maintenant d'élever la seconde partie de ce bâtiment comprenant neuf classes nouvelles, locaux de travaux manuels et cuisine. Cette adjonction avait été prévue dès le début, mais la première partie n'en formait pas moins à elle seule, un ensemble bien caractérisé. Une fois la seconde partie construite, l'édifice complet se présentera comme un seul grand bâtiment. Une commission de construction de 11 membres s'occupe de la chose. Le conseil municipal a été chargé de s'aboucher avec des instituts financiers pour la conclusion d'un emprunt.